## JOINT COMMISSION FOR POLITICAL PRISONERS AND REFUGEES Office in Morocco: HACHETTE BUILDING CASABLANCA Casablanca, le 12 juin 1943 Monsieur le Colonel Piatte. Chef du Cabinet Militaire. Résidence Générale. Rabat. Re: Angel RUIZ Colonel. J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 9 juin 1943, en réponse à la mienne en date du 27 mai 1943, concernant l'intéressé. Vous dites que sa libération "ne pourra être prononcée que s'il quitte le Maroc français ou s'il contracte un engagement volontaire au titre des corps francs d'Afrique, de la Légion Etrangère ou du Corps des pionniers anglais! Vous avez cependant omis de mentionner le quatrième choix que la Joint Commission a donné aux personnes dans les camps: le travail avec l'Armée Américaine ici. Etant donné que nous croyons savoir que l'intéressé désire travailler avec les Américains dans les mêmes dispositions de contrat en vigueur pour les autres Espagnols, je vous demande de bien vouloir mettre l'intéressé à notre disposition afin que nous puissions le diriger pour l'embauche sur un des chantiers de l'Armée Américaine. Veuillez agréer, Colonel, l'assurance de ma considération distinguée. Kendall G. Kimberland. Refugee Section.